

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Actionnaires de
BANGE S.A.
Boîte postale 430
Malabo – Guinée Equatoriale

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels de BANGE S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de BANGE S.A., comprenant le bilan faisant ressortir au 31 décembre 2022 un total bilan de FCFA 427 944 millions et des capitaux propres de FCFA 80 754 millions, le compte de résultat faisant apparaître pour l'exercice 2022 un résultat net bénéficiaire de FCFA 5 215 millions, les engagements hors bilan, les notes aux états financiers, le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations complémentaires relatives aux Etats Financiers pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) et conformément à la réglementation applicable en Guinée Equatoriale. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de BANGE S.A. conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable



(le code de l'IESBA) et celui qui encadre le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant, nous attirons également votre attention sur les points suivants :

- La note n°7 des notes annexes aux états financiers qui décrit le point relatif à la situation des créances sur le secteur des BTP
- La note n°4 des notes annexes aux états financiers relative à la situation fiscale de BANGE au 31 décembre 2022

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règlements pertinents de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et des principes généraux du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » applicables en Guinée Equatoriale permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport des commissaires aux comptes.



2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative. A cet égard, à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion », nous rien d'autre à signaler.

Par ailleurs, en application de la loi et des règlements, nous vous signalons les points suivants :

- **Production des comptes consolidés**

L'article 58 du règlement COBAC R-2003/01 relatif à l'organisation des comptabilités des établissements de crédit dispose que « tout établissement, qui a son siège social ou son activité principale dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale et qui contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises, ou qui exerce sur elles une influence notable, élabore et publie chaque année les états financiers consolidés de l'ensemble constitué par toutes ces entreprises ainsi qu'un rapport sur la gestion de cet ensemble. »

A la date du présent rapport, la banque ne s'est pas encore conformée à ces dispositions pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

- **Convention réglementée d'assistance technique aux filiales**

A l'exception de la convention signée avec BANGE Bank Cameroun, nous n'avons pas disposé des contrats encadrant le support multiforme que la banque accorde à ses filiales, et aucune refacturation de cette assistance n'a été retrouvée dans les comptes au 31 décembre 2022.

Nous avons recommandé à la banque de formaliser par des conventions réglementées à soumettre à l'approbation des organes de gouvernance et au régulateur, les différents supports apportés par BANGE SA aux filiales afin de se conformer aux dispositions réglementaires.



- **Convention relative au prêt accordé à BBS**

Selon la convention signée en date du 27 janvier 2021 à Malabo, votre société a accordé un prêt de FCFA 326 millions à sa filiale BANGE BUSINESS SCHOOL, SA. La durée de remboursement prévue de ce prêt s'étant sur soixante (60) mois à compter de la date de signature et le taux d'intérêt effectif global est fixé à 2,09%.

A la date du présent rapport, nous n'avons pas obtenu le procès-verbal signé du Conseil d'Administration ayant autorisé cette convention.

- **Communication des documents à l'Assemblée Générale**

La date de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) approuvant les états financiers annuels au 31 décembre 2022 a été fixée au 29 juillet 2023, à la faveur de l'ordonnance du Tribunal de première instance de Malabo Boiko-Nore du 23 juin 2023, accordant une dérogation à la banque de tenir cette assemblée au-delà du délai légal prescrit par l'Acte Uniforme Ohada sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Toutefois, en application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être mis à la disposition des Actionnaires dans le délai de quinze (15) jours avant la date de tenue de l'Assemblée Générale, tel que prescrit par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, en raison de la date de réception des documents et informations nécessaires à l'établissement dudit rapport.

Malabo, le 28 juillet 2023


Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Geoffroy Kamga
Associé
Expert comptable agréé CEMAC

Deloitte Touche Tohmatsu



Yves Parfait Nguema Mba
Associé
Expert comptable agréé CEMAC

BANGE S.A.
Exercice clos le 31 décembre 2022

Page 7

BANGE.SA
BILAN AU 31 DICIEMBRE 2022
En FCFA
ACTIF

	NOTES	MONTANTS BRUT F. CFA 31/12/2022	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANTS NETS F. CFA 31/12/2022	MONTANTS NETS F. CFA 31/12/2021
Sommes déductibles de capitaux permanents					
Capital non appelé non versé (103 + 105)		103 169 200	-	103 169 200	-
		103 169 200	-	103 169 200	-
Immobilisations incorporelles					
Frais immobilisés		1 132 268 366	37 989 123	1 094 279 243	-
Valeurs incorporelles immobilisées		8 602 265 256	2 211 369 021	6 390 896 235	1 212 442 721
		9 734 533 622	2 249 358 144	7 485 175 478	1 212 442 721
Actif immobilisé					
Terrain		364 000 000	-	364 000 000	364 000 000
Immeubles d'exploitation		14 649 650 547	5 845 090 369	8 804 560 178	9 743 167 827
Immeubles en location simple		-	-	-	-
Immeubles acquis par adjudication		6 905 114 593	-	6 905 114 593	5 882 166 616
Matériel et mobilier d'exploitation		12 693 896 914	8 866 455 603	3 827 441 311	3 547 373 562
Matériel et mobilier destiné au crédit bail		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		405 997 920	197 365 027	208 632 893	184 958 009
Avances et acomptes sur Immob		-	-	-	-
Depôt et cautionnement		134 419 529	-	134 419 529	134 419 529
Immobilisations en cours		1 725 673 349	-	1 725 673 349	3 140 100 061
		36 878 752 852	14 908 910 999	21 969 841 853	22 996 185 604
Autres actifs à long terme					
Titres de participation et titres immobilisés		22 145 397 417	-	22 145 397 417	8 597 741 417
		22 145 397 417	-	22 145 397 417	8 597 741 417
Prêts et avances					
Crédits à long terme (30)		21 028 677 175	-	21 028 677 175	20 274 049 011
Crédits à moyen terme (31)		90 132 642 116	-	90 132 642 116	98 087 697 703
Crédits à court terme (32)		9 365 150 832	-	9 365 150 832	6 547 800 308
Créances douteuses (341+342+344+345)		39 091 083 087	25 493 312 464	13 597 770 623	15 340 459 438
Comptes débiteurs clientèle (37 DB)		55 301 170 428	-	55 301 170 428	39 217 887 396
Autres sommes dues (386810 à 387000)		7 073 270	-	7 073 270	2 291 978
		214 925 796 908	25 493 312 464	189 432 484 444	179 470 185 834
Autres actifs					
Fournisseurs avances (402)		631 066 295	-	631 066 295	1 892 449 655
Débiteurs divers (466+472+48)		10 984 478 258	-	10 984 478 258	12 876 645 307
Etat (433 + 434DB)		458 808 919	-	458 808 919	1 900 017 043
Comptes d'attentes (471)		2 697 069 941	-	2 697 069 941	901 577 079
Comptes de liaison (45DB)		-	-	-	-
		14 771 423 413	-	14 771 423 413	17 570 689 084
Chèques et effets à recouvrer					
Chèques et effets à recouvrer (41 DB)		-	-	-	-
Tresorerie					
Prêts et valeurs à court terme (51+52 DB)		39 344 933 326	-	39 344 933 326	34 971 821 650
Correspondants (56 DB)		121 843 060 558	-	121 843 060 558	106 441 513 086
Caisse		10 848 994 674	-	10 848 994 674	8 274 806 354
Creances en souffrance sur correspondants		924 169 697	924 169 697	-	-
		172 961 158 255	924 169 697	172 036 988 558	149 688 141 090
ACTIF TOTAL		471 520 231 667	43 575 751 304	427 944 480 363	379 535 385 750

BANGE.SA
BILAN AU 31 DICIEMBRE 2022
En FCFA
PASSIF

	NOTES	MONTANTS NETS F CFA 31/12/2022	MONTANTS NETS F CFA 31/12/2021
Capital et réserves			
Capital (101)		55 896 000 000	20 000 000 000
Primes d'émission (111)		5 311 000 000	-
Reserves légales (121)		4 000 166 118	4 000 166 118
Réserves statutaires et contractuelles(122)		1 478 842 298	1 478 842 298
Autres réserves (123)		8 852 534 503	6 274 294 550
Plus values de réévaluation (14)		-	-
Report à nouveau (132000)		-	-
Résultat		5 215 348 478	2 578 239 953
Situation nette		80 753 891 397	34 331 542 919
Autres ressources permanentes (144)			
Fonds de garantie			
Provisions pour risques et charges (19)			
Provisions pour risques bancaires généraux		4 802 187 354	5 864 105 275
Provisions pour autres risques généraux		97 846 845	72 705 091
Provisions pour litiges		373 995 637	373 995 637
Provisions relatives au personnel		-	430 000 000
		5 274 029 836	6 740 806 003
Dépôts de la clientèle			
Bons de caisse (351)		-	-
Dépôts à terme (361+369)		33 023 911 879	22 201 807 753
Comptes courants (371 à 372 CR + 374+379)		262 054 826 325	252 094 465 165
Comptes d'épargne (373000 + 373100+373200 CR)		33 595 446 192	33 898 908 460
Autres sommes dues à la clientèle (381 + 384 + 387 CR)		4 426 625 429	1 410 013 742
		333 100 809 825	309 605 195 120
Créditeurs divers			
Retenue de garantie			
Fournisseurs (403)		-	-
Etat (434 CR+435CR)		2 629 571 350	1 277 234 266
Créditeurs divers (42 CR+44 CR+46 CR)		606 567 287	25 567 101 675
Compte régularisation passif (472 CR)		1 603 444 586	2 013 505 767
Comptes de liaison (45 CR)		-	-
		4 839 583 223	28 857 841 708
Chèques et effets à encaisser			
Chèques et effets à encaisser (41 CR)			
Banques et établissement financiers			
Emprunts à terme		-	-
Chèques de siège			
Correspondants (56 CR)		3 976 166 082	-
Banques avances reçues			
		3 976 166 082	-
TOTAL PASSIF		427 944 480 363	379 535 385 750

BANGE.SA
RESULTAT AU 31 DICIEMBRE 2022
En FCFA

	Notes	MONTANTS NETS F CFA 31-12-2022	MONTANTS NETS F CFA 31-12-2021
Produits bancaires			
Intereses sobre operaciones bancarias (71)		19 475 671 988	17 364 858 823
Comisiones sobre operaciones bancarias y diversas (72)		12 235 164 499	7 979 791 869
Intérêts sur placement (70)		2 471 210 373	2 610 045 770
		34 182 046 860	27 954 696 462
Charges d'exploitation bancaire			
Charges sur opérations de trésorerie (60)		0	318 888 888
Charges sur opérations clientèle (61)		1 665 181 335	1 397 469 489
Charges sur opérations bancaires diverses (62)		1 235 822 395	1 900 117 438
		31 281 043 130	24 338 220 647
Marge bancaire			
Produits divers (73)		0	0
Charges d'intérêts (63)		0	0
		31 281 043 130	24 338 220 647
Frais généraux			
Matières et fournitures (641)		1 460 533 688	1 349 709 906
Transport (642)		307 290 336	189 599 139
Autres services (643)		7 118 759 699	6 702 653 074
Charges et pertes diverses (644+645)		4 489 147 119	4 205 893 110
Charges de personnel (65)		10 881 101 271	10 140 277 602
Impôts et taxes (66)		279 795 926	184 839 432
Amortissements (68)		3 370 050 701	3 135 898 535
		27 906 678 740	25 908 870 798
Produits d'exploitation			
Produits divers (74)		1 701 425 249	986 658 431
Charges transférées			
		5 075 789 639	-583 991 720
Provisions net			
Provisions (69)		9 069 137 859	16 625 447 901
Reprises sur prov (79)		10 355 420 512	14 531 322 656
		6 362 072 292	-2 678 116 965
Produits et pertes exceptionnelles			
Capital gains/losses (77)		4 771 830 373	7 620 820 879
Charges et pertes diverses (67)		5 258 904 169	1 971 129 710
Reprises amortis (78)		68 418 573	0
		-418 655 223	5 649 691 169
Résultat exceptionnel			
		5 943 417 069	2 971 574 204
Résultat avant impôt			
		728 068 591	393 334 251
Impôt sur les sociétés (Bonification de 65% sur 35% de IS)			
		5 215 348 478	2 578 239 953

BANGE.SA
HORS BILAN AU 31 DICIEMBRE 2022
En FCFA

	Notes	MONTANT F CFA 31-12-2022	MONTANT F CFA 31-12-2021
Contregarantie bancaire		0	0
Contregarantie sur prêts aux institutions financières		0	0
Engagements donnés sur ordre de la clientèle		0	0
Acceptations à payer		0	0
Ouvertures de crédits confirmés		2 737 194 875	1 463 110 000
Cautions		3 050 000 000	1 813 000 000
Autres garanties		10 509 042 349	10 666 665 534
Effets privés déposés en garantie des op du marché		0	0
Engagements douteux		11 588 563 527	
Total des engagements donnés		27 884 800 751	13 942 775 534
Hypothèques		112 809 889 340	147 818 344 661
Cautions et avals reçus		27 270 096 326	24 344 332 869
Engagements reçus des correspondants			
Engagements de la clte reçus douteux		9 823 283 015	
Total des engagements reçus		149 903 268 681	172 162 677 530